

## **RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023**

### **RECRUTEMENT DE 3 AGENTS RECENSEURS**

**Dans le cadre du recensement de la population qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, la commune de LUNERY recrute 3 agents recenseurs (H/F).**

Sous la responsabilité du Maire et encadré par la coordonnatrice communale et son adjointe, l'agent recenseur assure les opérations de recensement sur un secteur défini de la commune.

#### **Missions :**

- Assister aux séances de formation obligatoire organisées par l'INSEE (2 demi-journées début janvier),
- Effectuer une tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses et logements de son secteur et les faire valider par son coordonnateur, déposer un courrier informant les habitants du recensement,
- Déposer les documents de recensement et inciter les habitants à répondre par internet,
- Expliquer aux habitants la procédure pour compléter l'imprimé du recensement en ligne,
- Aider les personnes qui en expriment le besoin à compléter les imprimés papier,
- Suivre l'avancement de la collecte et notamment les réponses par internet,
- Tenir à jour quotidiennement et rigoureusement le carnet de tournée,
- Remettre régulièrement au coordonnateur communal les questionnaires collectés manuellement,
- Relancer avec l'aide du coordonnateur communal, les habitants qui n'ont pas pu être joints ou qui n'ont pas répondu dans les délais impartis,
- Gérer la collecte dans le respect des taux d'avancement, dans la distribution et la récupération des questionnaires, souhaités par l'INSEE,
- Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine,
- Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents mis à disposition.

#### **PROFIL DU POSTE**

##### **Compétences requises :**

- Avoir des qualités d'ordre et de méthode,
- Capacité de dialogue, bon relationnel,
- Faire preuve de neutralité et de discrétion,
- Disponible, dynamique, tenace et motivé,
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités,
- Une bonne connaissance de la commune (écarts compris) serait un avantage certain.

##### **Les Impératifs :**

- Disposer d'un moyen de locomotion,
- Posséder un téléphone portable pour recevoir les informations de l'INSEE.
- Disponibilité quotidienne y compris en soirée, le samedi et pendant les vacances scolaires,

##### **Rémunération :**

Contrat d'agent vacataire rémunéré sur la base d'un forfait de 1 200 € brut à laquelle s'ajoutent les forfaits pour les 2 demi-journées de formation, la tournée de reconnaissance et l'indemnité de déplacement.

**Pour postuler, merci d'adresser une lettre de motivation et un CV à Monsieur le Maire de LUNERY – Place Jacques Georges 18400 LUNERY OU par mail à : [mairie@lunery.fr](mailto:mairie@lunery.fr) au plus tard le Mercredi 14 décembre 2022.**